

Commune de Crozet

CROZET CONTACT



Le mot du Maire



Après un hiver enneigé pour le grand plaisir des skieurs et de la station, nous voici arrivés au printemps. C'est ainsi que les vacances de printemps commencent avec un temps hivernal.

Est-ce le changement des rythmes scolaires qui jette un froid, je n'en suis pas sûr, mais il faut dire que devant les difficultés multiples qui s'accumulent dans notre pays, il y a de quoi refroidir l'atmosphère...

Souhaitons que ces vacances se terminent sous le soleil et que les écoliers engagent la dernière ligne droite de l'année scolaire avec un véritable printemps.

Au niveau communal, il convient nous dit-on, de réaliser des économies et de réduire les dépenses publiques. L'Etat s'y emploie et depuis de nombreuses années transfère une partie de ses services aux collectivités territoriales, donc aux communes.

Au niveau municipal, les possibilités d'économies sont réduites, sauf à faire payer à l'usager le coût réel des services (scolaires, périscolaires, cantin-

nes...) ou réduire les prestations (déneigement, offres associatives, culturelles, sportives, nettoyage, etc...) C'est dans ce contexte d'équilibriste que nous avons préparé le budget communal en essayant, dans l'intérêt général, de poursuivre les investissements nécessaires au développement de notre commune, de contenir les frais de fonctionnement et de respecter une fiscalité raisonnable.

Avec mon équipe, nous parions sur ce qui nous rassemble et nous unit, plutôt que sur ce qui nous divise.

C'est ainsi que nous pourrions maintenir, en 2013, les investissements dans la commune, par la rénovation de « la Baguette Magique » la piste mixte cyclable et piétonne « Harée-Villeneuve » dont les travaux vont commencer avant l'été, l'amélioration de la récupération des eaux pluviales, en cours, rue du Jura ; nous l'espérons un meilleur parking vers notre « Baguette Magique » et bien sûr la préparation de la

gestion par les trois communes, Sergy, Chevry et Crozet de l'ancien centre sportif « Swissair ».

Ainsi l'année sera écoulee. Mais fidèle à notre approche nous continuons à améliorer le village dans l'intérêt de tous même si je suis sûr qu'il est possible de faire mieux. Mais convaincre du bien fondé des investissements ou des développements possibles n'est pas toujours chose facile.

Je vous souhaite bonne lecture de notre Crozet Contact printanier, sans oublier pour ceux qui le peuvent la consultation du site de la commune pour les nouvelles au jour le jour.

Bon printemps et bon été à tous

Cordialement vôtre.

Henri PINEY

Dans ce numéro :

| | |
|---|---|
| Centre de loisirs Rentrée scolaire Jobs d'été | 2 |
| Travaux Quelques règles de civilité | 3 |
| Impôts Chevry Crozet Tonic | 4 |
| Office de Tourisme Neige et Sable | 5 |
| Bien Vivre à Crozet Micro crèche | 6 |
| Echos du Conseil | 7 |
| Etat Civil Agenda | 8 |



L'Afrique à l'école : avril 2013

Centre de loisirs

Durant cette année scolaire 2012-2013, le centre de loisirs « Les Scoubidou » a pour thème les animaux. Pour ce fait, les enfants accueillent un lapin-nain : ils l'ont prénommé Lapinou, s'en occupent, changent sa cage lui donnent à manger et jouent avec lui bien sûr.



Des catégories d'animaux sont mises à l'honneur chaque mois pour permettre aux enfants de les découvrir : animaux polaires, reptiles, animaux de la ferme, insectes, oiseaux, et bien d'autres encore. Toutes les activités mises en place aux Scoubidou mettent ce thème à l'honneur. Des sorties sont régulièrement organisées les mercredis, par petits groupes d'enfants : Zoo de Servion, Parc polaire, Parc des oiseaux, Tropicaland ... Les vacances de printemps mettront à l'honneur les animaux disparus. Pour cela, en plus de l'accueil habituel au centre de loisirs, deux mini-camps sont proposés aux enfants, l'un pour les plus jeunes et l'autre pour les plus grands. Ces mini-camps auront pour visite principale le Dino-zoo, situé dans le Doubs. Ils se dérouleront chacun sur deux journées avec une nuit sur place en village de vacances.

Rentrée scolaire 2013/2014 Inscriptions à l'école

Inscriptions des enfants nés en 2010 et avant (nouveaux arrivants à Crozet)

Démarches administratives : (si la démarche est déjà faite, lire point 4)



1. Passer en mairie pour inscrire l'enfant à l'école : apporter le livret de famille et un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois).
2. Compléter et signer la fiche d'inscription, la fiche de renseignements et d'urgence.
3. Apporter ces deux fiches en mairie.
4. Nous vous invitons à vous rendre à l'école :
le mardi 14 mai de 16h à 18h ou le jeudi 16 mai de 16h à 18h
pour l'inscription définitive et une visite des locaux.

Pour tout problème ou si vous ne pouvez venir finaliser l'inscription de votre enfant à l'école aux dates indiquées, contacter l'école au 04 50 41 02 71.

Jobs d'été

Opération Jobs d'été 2013 fête ses 20 ans du 3 au 30 avril 2013 dans le Pays de Gex

Le Service Emploi de la Communauté de Communes du Pays de Gex organise la 20ème Opération "Jobs d'été" du 3 au 30 avril 2013, en partenariat avec la Mission Locale de Gex, l'agence Pôle Emploi de Saint-Genis-Pouilly, la MIFE de l'Ain, l'ADSEA et le KIJ (Kiosque Information Jeunesse)

Contacts:

Tél : 04 50 42 65 48 ou 49

Mail : emploi@ccpg.fr

Site : www.ccp.g.fr/emploi (onglet Jobs d'été)



Travaux

Début 2013, pour des raisons professionnelles, Ernest Fournier a souhaité cesser son mandat d'adjoint aux travaux et continuer à siéger au conseil municipal comme conseiller. Il a été remplacé par Roland Vuillet. Les collègues de la Commission Travaux remercient Ernest pour son engagement pendant ces 5 années. Ils sont assurés de pouvoir toujours compter sur lui pour ses connaissances et ses compétences, puisqu'il reste membre de cette commission.

L'hiver qui se termine aura été l'un des plus enneigés de ces dernières années. Même s'il reste quelques usagers mécontents, nous remercions le personnel communal pour son engagement lors des travaux de déneigement.

La fin du mandat approche, mais en termes de travaux le conseil municipal n'a pas l'intention d'attendre mars 2014 sans rien faire, et du point de vue communal deux chantiers importants restent à réaliser.

-L'extension de la "Baguette Magique":

Le gérant a convaincu l'ensemble des élus d'accepter une extension des locaux afin de diversifier l'activité commerciale. Cette extension consiste à refaire une terrasse couverte identique à celle existante, qui sera transformée pour partie en "espace petite restauration", le reste en "salle de préparation". Pour réaliser ces travaux la commune de Crozet a retenu la société Bâtiplus, basée à Challex. Le chantier doit durer environ six mois en espérant que la période de vacances ne retarde pas trop le projet.

-La liaison Crozet Villeneuve:

Le projet a pour but de finaliser la liaison Crozet/Villeneuve par une piste verte (espace réservé aux piétons et aux cyclistes), mais également sécuriser l'intersection Route Départementale et Route d'Harée et l'intersection Route Départementale et chemin des Longets. Ce projet est mené conjointement par la commune de Crozet et le Conseil Général qui doit donner son accord pour la réalisation de ces travaux. Dès l'accord des représentants du Département nous lancerons la procédure des appels d'offres avec pour objectif la fin des travaux à l'automne 2013.

- Projets mandatés par la CCPG :

Les habitants de Crozet ont constaté depuis le début de l'année, des travaux d'améliorations sur les réseaux d'eau potable et d'eaux usées. Tout d'abord la construction d'un nouveau réservoir de stockage d'eau potable en dessus de la route de la Télécabine, ainsi que le remplacement de diverses conduites d'alimentation en eau potable. Les usagers de la rue du Jura doivent subir quelques désagréments dus aux travaux liés au séparatif eaux usées-eau pluviale.

Un autre chantier important doit débuter d'ici l'été 2013, la mise en place d'un réseau séparatif eaux usées-eau pluviale au lotissement "Le Marais" à Avouzon. La CCPG va mettre en place le réseau EU, la commune récupérant le réseau actuel pour l'eau pluviale. Nous profiterons de ces travaux pour enterrer tous les réseaux secs du secteur. Ils vont engendrer pas mal de désagréments à ses habitants. Nous essayerons de les réduire au maximum, et nous comptons sur la compréhension de chacun.

la nouvelle façade
de la Baguette Magique



Quelques règles de civilité

Chaque propriété a ses places de parking privatives. Le stationnement sur la voie publique doit rester exceptionnel et il est absolument interdit sur les trottoirs et les pistes cyclables. Or, on peut le voir trop souvent dans le village: c'est une gêne pour les manœuvres et un danger pour la circulation. Les piétons et plus particulièrement les parents et les enfants à la sortie de

l'école peuvent être amenés à quitter le trottoir pour la route et se mettre ainsi en danger. De plus, le déneigement a été particulièrement compliqué cet hiver pour les employés communaux qui ont rencontré de nombreux obstacles pour manœuvrer la chasse neige à cause d'un stationnement abusif sur la voie publique. On constate également que de nombreux automobilistes ne respectent pas les limitations de vitesse. Pour rappel:

- Route d'Harée: 70kmh
- Village: 50kmh à partir des panneaux d'entrée, situés respectivement en haut de la route d'Harée, après le pont de Flies à l'entrée d'Avouzon, et à l'entrée de Villeneuve.
- Centre du village: 30kmh

Impôts

C'est un des budgets les plus difficiles que nous ayons eu à construire. En effet, plusieurs évolutions de nos recettes et de nos dépenses sont venues changer la donne.

Budget de fonctionnement:

- la CFG (compensation financière genevoise), qui était en croissance depuis plusieurs années (et qui nous a permis d'assumer certaines charges nouvelles : école, garderie périscolaire, cantine, ... sans obérer notre capacité d'investissement) a baissé de 23 000€.—
- les recettes qui viennent de l'Etat ont diminué d'environ 10 000€. L'inflation et l'augmentation de la population n'ont pas été prises en compte.
- le département a mis à la charge des communes les retraites (la vétérance) des pompiers pour un supplément de 6 000€.
- l'achat du centre sportif conjointement avec les communes de Sergy et Chevry ne peut se faire qu'avec un emprunt dont la charge financière se montera pour cette année à 13 000€.
- l'impossibilité de vendre le terrain du marais au-dessus de la SEMCODA, suite à un recours sur le permis de construire a un impact négatif de 10 000€ environ.

Malgré une stricte surveillance des dépenses de fonctionnement, le conseil a dû se résoudre à augmenter les taxes communales cette année. Les taux ont été différenciés suivant les taxes : 6% pour l'habitation, le foncier non bâti et la contribution foncière des entreprises, 10% pour le foncier bâti.

Cela représente une recette supplémentaire de 48 000€ sur l'année qui viendra équilibrer les pertes énumérées ci-dessus.

Ces taux restent acceptables quand nous nous comparons à des communes voisines de taille similaire.

Budget d'investissement :

La plus grosse part est constituée par l'acquisition et la mise en service du centre sportif : 850 000€. Il prévoit également l'agrandissement de la « Baguette Magique »: 180 000€, les mises en souterrain des réseaux des chemins du Marais et des Reinnets : 110 000€, l'aménagement de la liaison Harée-Longets : 300 000€ (travaux et acquisitions de terrains), l'achat de matériels et les remboursements d'emprunts : 148 000€. En ce qui concerne la construction d'un nouveau bâtiment accueillant la cantine, la garderie périscolaire, centre de loisirs, et la création de nouvelles classes, seules les études seront lancées cette année.

La vente du terrain du Marais ne pouvant être réalisée pour équilibrer l'investissement, le recours à un emprunt conséquent de 1 200 000€ a été inscrit au budget. Son utilisation sera limitée à 800 000€ en cours d'année et il sera remboursé de façon anticipée dès que possible.



Chevry-Crozet Tonic vous propose des séances de :
Gymnastique pour enfants, adultes, seniors, et des
cours de **Tai Ji, Qi Gong et Kung Fu**



www.tonic.asso.cc-pays-de-gex.fr



Office de tourisme



Avis aux randonneurs et aux curieux, l'Office de Tourisme du Pays de Gex – La Faucille (O.T.P.G.F.) organise des activités pour agrémenter vos idées de sorties tout au long de la saison estivale :

Venez participer à une randonnée pédestre avec Carole Cheneval, guide accompagnatrice en montagne, au Creux de Praffion, à Crozet, le samedi 13 juillet à 09h30 à la gare de départ de la Télécabine du Fierney à Crozet.

Venez découvrir ce joli village et son surprenant patrimoine en compagnie d'un guide lors des visites guidées de Crozet les mercredis 17 juillet

et le 21 août à 10h30 au départ de la Mairie.

Retrouver le programme complet de ces animations sur le Calendrier 2013 « Au fil de nos sentiers et de nos villages », disponible à l'O.T.P.G.F., dans votre Mairie ou téléchargeable sur le site internet : www.paysdegex-lafaucille.com

Avis aux vendeurs et aux acheteurs, l'O.T.P.G.F. organise en partenariat avec la Mairie de Crozet et les associations le vide-greniers de Crozet le 29 septembre.

Renseignements et réservations :

Si vous souhaitez participer à ces activités, inscrivez-vous auprès de Office de Tourisme du Pays de Gex – La Faucille (O.T.P.G.F.)

Square Jean Clerc – B.P. 436 01174 GEX Cedex

Tel: 04.50.41.53.85 info@paysdegex-lafaucille.com



Neige et Sable

Notre association regroupe une quarantaine de membres actifs de Crozet mais aussi d'autres communes environnantes. Ses buts principaux sont les échanges sociaux, culturels, associatifs en faisant découvrir nos différences et nos particularités respectives avec notre homologue normande de Jullouville située dans la baie du Mont St Michel.

Pour cela, les familles se reçoivent périodiquement à l'occasion de voyages découvertes que chaque association organise réciproquement tous les trois ans environ. Cette année c'est Crozet qui va rendre visite à Sable et Neige à Jullouville

pendant la semaine de l'Ascension avec au programme les visites de Cherbourg (musée de la mer), des plages de débarquement et enfin de l'île de Chausey. Ces rencontres créent de fortes amitiés qui demeurent ancrées depuis de nombreuses années bien au-delà de l'association.

De plus, Jullouville nous invite tous les ans à participer à son marché de Noël pour y proposer des raclettes cuisinées avec les fromages du Haut Jura. Cette manifestation haute en couleur est très appréciée dans la région et contribue à faire connaître Crozet dans ce coin de Normandie. Neige et sable s'est impliquée de-

puis quelques années dans la vie associative de Crozet en participant à la soirée du 14 juillet (depuis son adhésion à Crozet Associations) et à la Foulée de Crozet.

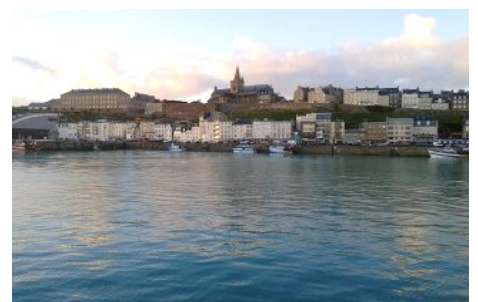
Notre volonté est de faire connaître l'association à tous et à toutes, n'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Neige et Sable :

Président Georges Donzé

Secrétaire Marie Noëlle Alliod

Trésorière Janine Couillard



Granville près de Jullouville

Bien Vivre à Crozet

Promouvoir et préserver la qualité, le cadre de vie dans notre commune.

Contact: bienvivreacrozet@free.fr

Fête ses 10 années d'existence cet automne 2013

Tout sur notre site internet

<http://www.bvcrozet.asso.cc-pays-de-gex.fr/>



Ce qui vous attend en 2013

2^{ème} ECHANGE / TROC AUX PLANTES & BOUTURES / GRAINES...
Dimanche 26 mai 2013 09 à 11h devant la Baguette Magique

Pour la suite ...RDV sur notre site internet

Sensible à nos thèmes, apportez vos idées novatrices et rejoignez-nous.



Création d'une micro crèche à Crozet

Comme vous avez pu le constater les locaux commerciaux situés au rez-de-chaussée des immeubles de la SEMCO-DA ne trouvent pas preneur. Le bailleur et la mairie ont répondu favorablement à la demande de création d'une micro crèche privée.

Cet espace au cœur de notre commune semble tout à fait adapté et apportera de la vie dans le quartier sans créer de nuisances puisque la capacité d'accueil sera limitée à 10 enfants simultanément. L'ouverture est prévue pour fin 2013, début 2014.

164, c'est le nombre d'abonnés à la fibre optique LIAIN sur Crozet. C'est autant de surfeurs à grande vitesse parmi les 9000 abonnés du réseau SIEA, Syndicat Intercommunal d'Energie et de E-communication de l'Ain, réseau qui alimente déjà 160 des 419 communes de l'Ain.

Renseignez-vous sur votre éligibilité et sur les fournisseurs d'accès internet en vous connectant:

www.reso-liain.fr

NON à la publicité et aux journaux d'annonces
OUI à l'info des collectivités

STOP PUB

Réduisons vite nos déchets !

Merci

www.helianthe.org

Tél : 04 74 45 16 46



Cet autocollant est disponible en Mairie pour
votre boîte aux lettres

Les échos du conseil

Depuis novembre 2012, le conseil municipal a notamment :

- autorisé, à l'unanimité, Monsieur le Maire à lancer un appel à candidatures dans le cadre d'un marché de construction d'immeuble « clé en main » suivant la procédure adaptée pour l'extension du point chaud,
 - décidé, par 11 voix pour et 2 voix contre, d'accorder une indemnité au comptable du trésor au taux de 100% pour l'exercice 2012 soit la somme de 631,71 € net,
 - accepté, à l'unanimité, le plan de financement pour la réalisation des travaux en génie civil de mise en souterrain du réseau de télécommunication présenté par le SIEA dans le cadre de l'opération Route du Marais,
 - décidé, à l'unanimité, la création d'une commission MAPA (marché à procédure adaptée) chargée de déterminer, pour les marchés supérieurs à 200000 € HT passés sous forme de MAPA, la ou les offres économiquement les plus avantageuses et précisé que la commission MAPA sera présidée par M. Piney, Maire et composée de trois titulaires : MM. Masson R., Assenarre L., Fournier E.,
 - autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à signer la convention 2013 « travaux de débroussaillage » proposée par l'entreprise d'Insertion des Jeunes de l'Ain pour un montant de 4036,50 € TTC,
 - décidé, à l'unanimité, d'aligner le montant de l'allocation de vétérance versée aux anciens sapeurs pompiers volontaires sur l'allocation de fidélité et décidé de prendre en charge, à compter du 1^{er} juillet 2013, la dépense correspondante au prorata de la population DGF de la commune,
 - attribué, à l'unanimité, en faveur du personnel communal, des bons d'achats pour la période de Noël, dans la limite de 5% du plafond mensuel de la Sécurité Sociale fixé chaque année par arrêté du Ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique,
 - refusé, par 3 voix pour, 6 voix contre et 3 abstentions, le principe de mettre en vente une partie du terrain communal cadastré section C N° 1715, Impasse du Mont Blanc, au Jiva Hill,
 - autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à signer la convention de gestion de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement de Crozet proposée par l'Association Familles Rurales pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2016,
 - accepté, à l'unanimité, l'avenant N° 3, aménagement de la Route de la Télécabine, à intervenir entre la commune et la société Colas d'un montant de 66 832, 56 € HT et autorisé M. le Maire à le signer,
 - autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à signer l'acte d'engagement relatif au marché de travaux de l'extension du Point Chaud avec l'entreprise Batiplus Immobilier de Challex pour un montant de 177008 € TTC et à lancer les travaux et signer les ordres de services y afférents,
- Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au maire suite à la démission de M. Fournier Ernest, 3^{ème} adjoint en charge de la commission des travaux, M. Vuaillet Roland est élu à la majorité absolue des suffrages en qualité de 3^{ème} adjoint au maire en charge des travaux,
- accepté, à l'unanimité, la convention de mandat avec le SIEA pour la réalisation de travaux d'éclairage public Chemin de la Pralay, Chemin des Reinnets et Route du Marais,
 - adopté, par 15 voix pour et une voix contre, le budget primitif général et le budget centre de VTT, à l'unanimité, les budgets bois, Fontaine Sucrée et ZAE la Vie Chatelme,
 - décidé, à l'unanimité, recourir aux financements des investissements 2013 et de retenir l'offre du Crédit Agricole pour un emprunt de 800000 €,
 - décidé, à l'unanimité, d'approuver le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de Crozet et de ses annexes,
 - décidé, à l'unanimité, d'adopter la nouvelle répartition des sièges au conseil communautaire suivant la proposition d'accord amiable soit 66 sièges répartis entre les 27 communes membres de la CCPG,
 - sollicité, à l'unanimité, une dérogation pour reporter à la rentrée scolaire 2014-2015 la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires et notamment l'organisation de trois heures hebdomadaires d'accueil des écoliers dans les écoles communales,
 - sollicité, à l'unanimité, le classement en deuxième catégorie, auprès du représentant de l'Etat dans le département, de l'Office de Tourisme du Pays de Gex.

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus sur www.crozet.fr ou en mairie

Etat civil

Nous souhaitons la bienvenue à:

- ANDEREGG Antoine né le 22 juillet 2012
- GUEROULT Zoé née le 21 novembre 2012
- STEPANIAN Lucas né le 6 janvier 2013
- CRETIN Nathan né le 3 mars 2013
- CRETIN Axel né le 3 mars 2013

Toutes nos condoléances aux familles de:

- LARTIGUE Solange née CRIADO le 15 décembre 2012
- LACHAUX Marcel Louis le 16 novembre 2012
- MALIN André le 23 novembre 2012
- EVRARD Guy le 17 janvier 2013
- TISSOT Georges le 11 mars 2013

Agenda

Mois d'avril:

Dimanche 21 Avril :

- Thé dansant "Club des aînés"

Dimanche 28 Avril à 15h30:

- Loto de la société musicale à Chevry

Mois de mai:

Vendredi 3 mai à 20 h:

- Concert orgue à l'église organisé par les « Amis de l'orgue »

Mercredi 8 mai à 11h30:

- Cérémonie Victoire 1945

Samedi 11 mai à 20h30 :

- Concert société musicale Crozet-Chevry à l'église

Lundi 13 mai :

- Don du sang à Saint Genis

Samedi 18 mai :

- Repas dansant "amicale des pompiers"

Samedi 25 mai :

- Représentation "Tous en scène"

Dimanche 26 mai de 9h à 11 h:

- Troc aux plantons devant la baguette magique "apportez et échangez vos plantules de légumes ou de fleurs" "Conseils de culture"

Mois de juin:

Vendredi 14 juin à 20h30:

- Concert « Maîtrise du Pays de Gex » à l'église

Jedi 20 juin :

- Concours de boules

Vendredi 28 juin:

- Inscriptions école de musique

Mois de juillet:

Dimanche 14 juillet :

- Fête nationale : 11h30 cérémonie officielle, 19h30 repas organisé par "Crozet Associations", bal et feux d'artifice

Mercredi 17 juillet :

- Visite guidée de Crozet organisée par l'office de tourisme Pays de Gex

Lundi 22 juillet :

- Don du sang à Saint Genis

Mois d'août:

Samedi 17 août :

- Repas dansant "Amicale des pompiers"

Mercredi 21 août :

- Visite guidée de Crozet organisée par l'office de tourisme Pays de Gex -La Faucille

Dimanche 25 août :

- Concours de pêche



Un goût de chlore dans notre eau! Pendant quelques jours, suite à une fuite importante sur le réseau communal, nous avons été raccordés à Pré Bataillard, qui alimente Saint Genis Pouilly. Cette eau est fortement chlorée. Après les travaux nous avons apprécié de retrouver notre eau de qualité, la seule à ne pas nécessiter de traitement dans le Pays de Gex.

Crozet Contact est édité par la commune de Crozet.

Directeur de publication: Henri Piney

Comité de rédaction : D. Donzé et M. Barbier

Imprimé par Copy Plus à Ferney Voltaire.

Mairie de Crozet: www.crozet.fr et webmestre@crozet.fr 04 50 41 02 46